



**DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES**

Extrait du Registre des Décisions

**OBJET : CONVENTION ENTRE LA COMPAGNIE
THEATRALE L'EFFET THEATRE ET LE CCAS
DE LA VILLE DE VINCENNES DANS LE CADRE
DE LA SENSIBILISATION AU RESPECT DE
L'EGALITE FILLE-GARÇON**

**DÉCISION N° DM-CCAS-22-006
EN DATE DU 07 SEPTEMBRE 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 9 juin 2020 donnant délégation à sa Présidente pour l'ensemble des affaires relevant de l'article R123-21 du Code de l'action sociale et des familles ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 6 juillet 2022, donnant délégation de pouvoirs, en cas d'absence du Président, à la Vice-présidente ;

CONSIDÉRANT la proposition de Rémi DROUIN, président de la compagnie théâtrale *L'Effet Théâtre*, située 21 rue des Volubilis 75013 Paris, pour la réalisation d'un spectacle « Moi, princesse Tiphaine » dans le cadre de la sensibilisation au respect de l'égalité fille-garçon, le 24 novembre 2022, pour un montant de 1250€ TTC (Mille deux cent cinquante euros) ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec Rémi DROUIN, président de la compagnie théâtrale *L'Effet Théâtre*, située 21 rue des Volubilis 75013 Paris, pour la réalisation d'un spectacle « Moi, princesse Tiphaine » dans le cadre de la sensibilisation au respect de l'égalité fille-garçon, le 24 novembre 2022, pour un montant de 1250€ TTC (Mille deux cent cinquante euros).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
La vice-présidente,

Signé

Cécile BRÉON